



## ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

### COMITÉ D'ADMINISTRATION

DATE : 27 mars 2018

HEURE : 9h30

ENDROIT : Hôtel des régions, 161 rue de la Gare St-Jérôme.

## PROCÈS VERBAL

### MEMBRES PRÉSENTS

PAUL GERMAIN, président

XAVIER-ANTOINE LALANDE, vice-président

JEAN-GUY JOUBERT, trésorier

ROGER HOTTE, administrateur MRC RDN

LOUISE GALLANT, administratrice

LINDA LALONDE, administratrice

BRUNO LAROCHE, administrateur

RICHARD CHAMPAGNE, administrateur

VIVIANE DAGENAIS, secrétaire

LOUISE BOURGEOIS, directrice générale

LUC FILIATRAULT, c.a. (RCGT) Raymond, Chabot, Grant, Thornton

### MEMBRE ABSENT

PIERRE DAIGNEAULT, administrateur substitut

## **1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT**

Paul Germain souhaite la bienvenue à tous. Ouverture de l'assemblée à 9h07.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 27 MARS 2018**

Après lecture, il est convenu que les paragraphes 4 c) et d) seront révisés et traités autrement.

### **RÉSOLUTION AR20180327.2**

Paul Germain propose l'adoption de l'ordre du jour tel que révisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 FÉVRIER 2018**

### **RÉSOLUTION AR20180327.3**

Jean-Guy Joubert propose l'adoption du procès-verbal du 27 février 2018 tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 27 FÉVRIER 2018**

A) Les contrats de taxi n'ont pas été conclus (réf. 4a)

B) Nombre de passagers sur l'Inter.

Madame Bourgeois a écrit la demande au TACL, pas de réponse. La démarche sera continuée par monsieur Roger Hotte (réf. 4c)

Viviane Dagenais demande de procéder au décompte elle-même des usagers de l'Inter aux trois (3) arrêts dans Prévost, sur tous les circuits durant une semaine, sous condition que le prix des courses soit nul. Monsieur Roger Hotte s'engage à demander les autorisations nécessaires.

C) Nouvelle possibilité de réservation hors délai. (réf. 4 e)

D) La publicité pour les réservations hors délai. (réf 4 e)

Considérant que la table du conseil des maires, en harmonie avec la MRC ont décidé de donner le mandat à la firme **Vecteur V** pour préparer des scénarios de développement du transport collectif avec possibilité d'intégration de la Ville de St-Jérôme.

Leur rapport devant être remis assez rapidement pour commencer la mise en place de l'offre applicable pour la rentrée des classes.

Conséquemment le point D) est pour le moment suspendu.

Quant au point C), considérant que la vision du TAC est d'offrir un service toujours plus performant et souple, Paul Germain fait la proposition suivante.

#### **RÉSOLUTION AR20180327.4C**

Que l'utilisateur-abonné puisse faire une réservation de transport entre 24 heures et 2 heures précédant le déplacement, si les trois conditions suivantes sont remplies.

- La route (circuit) désirée est déjà retenue par un usagé qui l'aura préalablement réservée dans le délai actuellement requis de 24 heures.
- Il doit y avoir une place disponible dans le véhicule qui fait la route (circuit).
- Le transporteur ne devra pas déroger de son circuit prévu initialement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 27 MARS 2018**

##### **RÉSOLUTION AR20180327.5**

Viviane Dagenais propose l'adoption des comptes à payer du chèque 4716 au chèque 4747 inclusivement pour le transport adapté et du chèque 2257 au chèque 2272 inclusivement pour le transport collectif.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **6. ADOPTION DES RAPPORTS BUDGÉTAIRES**

##### **RÉSOLUTION AR20180327.6**

Après lecture par madame Bourgeois, Jean-Guy Joubert propose l'adoption des rapports budgétaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. CORRESPONDANCE**

Une plainte a été reçue, Paul Germain répondra avec diligence.

## **8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 PAR LE VÉRIFICATEUR RCGT.**

Monsieur Luc Filiatrault c.a. de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton nous résume les états financiers de l'année 2017 et nous explique un nouveau document : « informations sectorielles » qui résume les revenus et charges, divisés pour chacune des municipalités et chacun des services soit : adapté et collectif. Document très apprécié.

### **RÉSOLUTION 20180327.8**

Bruno Laroche propose l'adoption des états financiers tels que présentés

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. NOMINATION DE L'AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2018.**

### **RÉSOLUTION 20180327.9**

Louise Gallant propose de reconduire le mandat de monsieur Luc Filiatrault pour l'année 2018.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

## **10. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.**

Le rapport annuel de Paul Germain, président est prêt et sera présenté dans quelques minutes à l'assemblée générale.

## **11. VARIA**

Il existerait une rumeur de fusion entre Taxi Prévost et Taxi St-Jérôme.  
Louise Bourgeois fera une recherche et communiquera l'information s'il y a lieu.

## **12. PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU C.A.**

Il est convenu par tous que la prochaine assemblée régulière se tiendra le 24 avril 2018 à 9h00 à l'hôtel de Ville de Ste-Sophie située au 2199 Boul. Ste-Sophie, à Ste-Sophie.

**13. ADOPTION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE.**

Jean-Guy Joubert propose la levée de l'assemblée à **10h15**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées.

PAUL GERMAIN  
Président

VIVIANE DAGENAS  
Secrétaire

.